

Compte rendu de réunion du Conseil national 1^{er} février 2021, en visio

Présent·e·s : Martine Scius (BN/Alsace), Magalie Meunier (Aquitaine), Fabrice Boyer (Auvergne), Sophie Rat (VP Bourgogne), Marie-Hélène Le Goff (Bretagne), Alice Bernard (BN/Centre), Élodie Bailly (VP Centre), Marie Pierre (Champagne-Ardenne), Emmanuelle Kalfa (Hauts-de-France), Anne-Marie Vaillant (Île-de-France), Dominique Conver (La Réunion), Marion Audoussot (Limousin), Loriane Demangeon (BN/Lorraine), Isabelle Martin (VP Lorraine), Mélisande Ferry (Midi-Pyrénées), Claire Taillart (Normandie), Agnès Garrus (BN/Paca-Corse), Violaine Godin (Pays de la Loire), Clément Babu (Poitou-Charentes), Stéphane Dumas (Rhône-Alpes), Hélène Brochard (BN/Accessibilités/Vie de l'asso), Xavier Galaup (Advocacy/VP Alsace), Dominique Lahary (Bibs en réseau), Monique Calinon (BU-BS), Christian Massault (Éthique), Éléonore Clavreul (International), Julie Calmus (International), Mina Bouland (Jeunesse), Nicolas Perisse (Jeux), Victor Kerchaoui (Labenbib), Fabienne Le Hein (Légothèque), Eleonora Le Bohec Lettieri (Livr'exil), Pascal Wagner (Abis).

Excusé·e·s : Gladys Gonfier (Antilles-Guyane), Chantal Ferreux (BN/Bourgogne), Youcef Bensedira (Franche-Comté), Élisabeth Ravoux (VP Paca-Corse), Jean-Rémi François et Françoise Martinelli (Accessibilités), Valérie Moreau-Versavel (Formation).

- **RH équipe permanente**

Départ d'Olivia :

Vendredi dernier était le dernier jour d'Olivia. Le télétravail n'a pas simplifié les choses, son départ s'est plutôt fait en catimini. Quelques-uns ont demandé si une cagnotte serait faite. Réponse négative (choix notamment au regard du montant des indemnités versées, compromis entre nos propositions respectives). Un album souvenirs a été fait, avec des photos et messages récoltés.

Quel impact sur les finances ? On peut l'absorber en prenant sur les réserves. À préciser à un prochain CN où nous en sommes financièrement (pas de vue au 31/12/20).

L'indemnité ne correspond-elle pas aux montants provisionnés pour un départ en retraite ? Non, il s'agit plutôt d'un montant de provisionnement global pour l'équipe.

Pour la dernière journée d'Olivia, 2 membres du comité d'éthique étaient présents au siège. Olivia a fait un point précis et précieux sur l'état des archives. Contact conservé avec Olivia sur ce sujet car reste mémoire "vivante".

Comment le BN et l'équipe perçoivent la situation du départ d'Olivia ? Discussions avec l'équipe, le non remplacement du poste de déléguée générale a questionné, notamment au vu d'un autre poste ayant une partie délégation adjointe.

Cela a déjà été évoqué lors du précédent CN : notre volonté n'est pas de fixer dès à présent les choses noir sur blanc en reproduisant le même schéma organisationnel - d'autant plus pour une équipe de 4 personnes, et en mémoire d'une époque où tous les cordons étaient entre les mains d'une seule personne -, il y a néanmoins la nécessité de continuer à fonctionner.

Réorganisation de l'équipe à 4 :

La réorganisation d'équipe sans avoir une visibilité précise de toute l'activité reste compliqué, le BN découvre de nouvelles choses régulièrement.

Le BN s'est entretenu avec l'équipe pour aborder la reprise partagée entre eux des activités d'Olivia, qui peut être l'occasion de remotiver, diversifier les activités, et expérimenter de nouveaux modes de fonctionnement.

On est au début de ce changement, et on sait que tout processus de changement peut apporter son lot de difficultés, en passant par des stades de défiance, d'incertitude, mais aussi d'enthousiasme. Certaines activités ont trouvé leur relais facilement, d'autres non, et il reste encore des points à ajuster. Une fois tout cela finalisé, une communication vous sera faite pour savoir qui est référent·e de quoi, donc à qui vous adresser.

Cette reprise d'activités est un premier pas vers une réorganisation plus globale à venir, notamment dans le cadre de la réflexion sur le projet associatif qui sera amorcé cet après-midi, et pour laquelle nous sommes accompagnées par une formatrice/conseillère.

Ce départ d'Olivia nous a renforcé dans la nécessité de capitaliser une continuité pour le BN suivant, qui soit accessible de façon claire, formalisée et transparente, et ne pas rester dans la transmission orale ou la mémoire individuelle.

Retours du CN :

Position de prudence élémentaire prise par le BN, l'humain est compliqué.

Le BN doit se préserver, notamment sur le temps passé à régler ces réajustements permanents.

Le BN a pris une décision très sage et courageuse en même temps. Et il n'était pas possible de prévoir un remplacement dès à présent (opacité).

Opportunité avec un changement d'organisation de l'équipe pour replacer le pouvoir qui doit être aux élus et adhérents. C'est bien que ce processus avec formatrice arrive. Bravo le BN !

Il y a le rôle de la formatrice à l'attention des 4 salariés, mais aussi un travail plus général à mener sur l'organisation de l'association. C'est un sujet qui traîne depuis longtemps, mais cette démarche va nous permettre de repenser l'association aujourd'hui et donc des compétences dont on a besoin en face. À l'heure actuelle, trop flou pour savoir les profils dont nous avons besoin.

Optimisme ;) espoir que les choses aillent mieux. Contexte général aussi plombant actuellement. Nouvelle dynamique qui sera prise. Le BN prend les choses par le bon bout.

Questions diverses sur l'équipe :

- L'équipe est-elle de retour en présentiel ? Non, l'équipe est en télétravail, certains se rendent au siège à l'occasion pour des tâches incontournables (envoi de publications, relève du courrier...).
- Cette période transitoire a-t-elle une date limite ? Rien de fixé définitivement, a priori pour l'été, vers juin-juillet, à réajuster avec l'aide de la formatrice qui peut permettre de repositionner les activités sur des bases claires, et la bonne volonté de l'équipe pour agir de manière constructive.
- Ils sont tous en CDI ? Oui, même l'agent d'entretien.
- Avez-vous des contacts avec le cabinet comptable ? Non, leur interlocutrice est Valérie, en charge des finances.

Info arrêt de la confusion des genres :

2 permanentes étaient dans la liste de diffusion mail du CN, et en ont été retirées. Il est important que le CN puisse parler au CN avec une certaine liberté de parole, en conservant des espaces d'échanges "entre élu·e·s".

- **Point communication**

Campagne d'adhésions 2021 :

Des portraits pour valoriser les adhérent-e-s et susciter de nouvelles adhésions sont diffusés depuis la semaine dernière. Aurélie a transmis aux président-e-s les éléments nécessaires à la communication (portraits, calendrier de publication) pour relayer les infos en région. 5 premiers portraits sont en ligne sur le site web.

Volonté d'être très représentatif des bibliothèques de tout type, homme/femme, tout statut. On peine à trouver des hommes, des jeunes, et des catégories C. N'hésitez pas à être relais de cette campagne en région et proposer des témoignages. Si vous en identifiez, relayez les contacts à Aurélie.

Retours CN :

Retours positifs sur les portraits. Remarque : avoir un ancien "élève" qui aurait adhéré.

- **Commissions : enveloppe de fonctionnement**

Le montant de l'enveloppe de fonctionnement attribuée à chaque commission est à déterminer chaque année en CN. En 2020 : 1000€ par commission. Que fixe-t-on pour 2021 ? Au regard du contexte sanitaire du moment, on peut aussi réduire cette enveloppe, et moins provisionner de budget. Rappel des dépenses concernées par cette enveloppe : les frais de fonctionnement quotidien d'une commission distinctement d'une opération exceptionnelle (journée d'étude, action diverse). À savoir les déplacements pour des réunions des membres, fournitures éventuelles.

Retours de commissions :

Il y a des confusions entre cette enveloppe de fonctionnement (méconnue pour certaines) et les fiches projets qui sont dédiées à autre chose.

Exemples de commissions :

- L'enveloppe n'est pas utilisée et elle pensait déplacer cette somme pour le soutien à l'organisation d'une journée d'étude.
- Besoin que les choses soient précisées. La commission a l'habitude des réunions visio depuis longtemps, l'enveloppe de fonctionnement peut en revanche servir à des actions en parallèle du congrès.

Attention : distinction à faire entre les fiches projets et les enveloppes de fonctionnement allouées aux commissions qui ne sont pas dédiées aux mêmes choses (à voir dans le détail les lignes budgétaires, mais ne sont a priori pas les mêmes). Les fiches projets pour les JE sont à faire en mentionnant la totalité des dépenses, et sans penser à des bascules d'enveloppe de fonctionnement.

L'usage de la visio s'est généralisé, peut-être envisager de diviser par 2 le montant ?

Proposition de vote : réduire de moitié de cette enveloppe au vu de la situation qui n'invite pas à se déplacer sur des réunions présentiels, soit 500 €.

Vote : un montant de 500€ pour l'enveloppe allouée à chaque commission :
Contre : 0. Abstention : 0. Pour : 17.
Proposition adoptée à l'unanimité.

- Activités 2021

Point sur les fiches projets :

Il y a visiblement besoin de formaliser de manière plus aboutie ce qui est attendu sur les fiches projets (quoi y mettre ou non, comment les remplir, savoir construire un budget, etc). Impression que tout le monde n'a pas vu, lu, le document d'aide. Il ne faut pas pour autant se brider sur les envies d'action. Ces fiches servent à préparer le budget de l'année, avoir une vue globale sur l'activité ABF, et à alimenter des demandes de subventions.

Certaines ont mentionné des déplacements pour des réunions des membres. Cela n'entre pas dans le cadre des fiches projets, mais relève de l'enveloppe attribuée à chaque commission pour les frais de fonctionnement. Il y aura une clarification à faire sur ce que recouvre chacune.

Certaines ont des projets liés à la création de supports de communication (Advocacy, Livr'exil, Légothèque). Cela peut être fait en interne au siège, ou auprès d'un prestataire extérieur (nécessité d'un devis pour avoir une vue sur le coût, et pouvoir flécher sur une subvention).

Bourses congrès : 2 groupes l'ont mentionné, pas les autres. Question soulevée : faut-il les mentionner ou non ? À clarifier dans le document d'aide. Il y a un distinguo à faire entre la part nationale (coût inscription), et celle des groupes (défraiement). Le coût d'inscription au congrès sera prévu systématiquement, il n'y aura pas à le mentionner sauf si plus de 2 bourses sont proposées (dans ce cas le groupe prend les inscriptions supplémentaires à sa charge).

Journées d'étude prévues en présentiel : réfléchir dès maintenant aux projets qui seraient transposables à distance si le présentiel n'est pas possible au vu du contexte sanitaire, et comment faire pour les inscriptions payantes (ex. Bretagne qui en a une début février).

Pour Livr'exil, le BN a ajouté une bourse pour la formation d'auxiliaire, la question du financement pour une personne migrante a été compliquée l'an passé.

Comité éthique : un projet sur les archives ABF très intéressant même si le travail est colossal !

Le groupe PACA-Corse a prévu une rencontre dédiée à la présentation de la formation d'auxiliaire, idée intéressante à reproduire ailleurs.

Globalement, c'est ok pour les fiches projets reçues, il y en a quelques-unes pour lesquelles il y a des éléments à revoir (CI par exemple, mentionner uniquement les "coûts ABF" pour une action en partenariat avec frais partagés) ou à statuer pour l'apport national en fonction des trésoreries des groupes (données inconnues du BN). Veto sur l'apport demandé par le groupe Hauts-De-France car trésorerie supérieure à 9000€ (décision CN 2013).

Retours du CN :

- On n'a jamais de retour sur les fiches projet. Réponse : normalement le BN n'a pas à "valider" lui-même, c'est au CN de statuer sur les activités de l'année, et orienter le budget en conséquence (règlement intérieur, art.10). C'est bancal, et l'est depuis longtemps.

- Il y a une enveloppe de fonctionnement pour les commissions, plus un budget dédié aux projets. Comment ça se passe pour les remboursements ? Réponse : il y a encore des choses à formaliser. Les justificatifs sont à fournir à Valérie pour être remboursé-e, en précisant de quoi il s'agit (lié à tel projet, lié

à un déplacement pour réunion de membres donc déduit de l'enveloppe de fonctionnement, etc). En cas de doute sur le plafond restant, ne pas hésiter à voir avec elle avant.

- Peut-on charger Valérie d'acheter un billet de train (plutôt que se faire rembourser) ? Réponse : oui elle peut le faire. Les permanents sont là pour faciliter les choses.

- Les problématiques 2019/20 de la Réunion sont-elles résolues ? Réponse : le CA a été complètement renouvelé grâce à Dominique Conver depuis novembre 2020, il n'y a pas encore de fiches projets rendues mais un brief a été fait.

Dominique C : repose les choses petit à petit et dans le cadre de ce qui peut se faire. Beaucoup de choses à remettre sur les rails, besoin de reconquérir les adhérents, confiance à redonner, sans dénigrer l'ancien bureau.

- Au sujet de la formalisation des lignes budgétaires, une commission souhaite des précisions et une visibilité plus globale sur les finances, proposant de lancer un CN en début d'année dédié aux arbitrages projets/finances (forme de débat/soutenance des projets).

Réponse : le passage en revue des projets des uns et des autres était prévu, mais ce qui se fait sur le temps d'un CN de 6h en présentiel est compliqué sur un temps court de visio de 2h, et il est compliqué de multiplier les visios en maintenant la présence du plus grand nombre. Nous sommes pris par le temps également par l'arrivée tardive de fiches. Un tableau récapitulatif devait justement se prêter à discussion (démonstration rapide), il sera envoyé avec les "décisions" sur les fiches projets.

Dans tous les cas, un travail est en cours pour améliorer le document d'aide fourni et l'accompagnement afférent. Et plus largement, le BN note la nécessité de formaliser tout ce qui peut aider le fonctionnement de l'ABF. Dans le tchat est demandé : "Un guide à l'usage des "représentants" expliquant son rôle, ses droits et obligations, le fonctionnement financier, les outils mis à disposition, etc."

Congrès 2021 :

Dossier suivi par Aurélie (salariée) + Hélène (bureau).

Réunion le 9/02 ave Spat, notamment pour revoir les questions à se poser en fonction de la situation sanitaire et les possibilités :

- Le *timing* pour acter la réalisation/l'annulation/le changement de formule.
- S'il ne peut se tenir, quel scénario ? l'annule-t-on ? Travaille-t-on à une alternative distancielle (avec les implications : coûts, exposants, format atelier...) ? autre idée ?

Retours CN :

- Quelles rentrées financières si le congrès est virtuel ?
- Il y a des coûts impondérables, la question des outils, de l'appui possible de l'équipe de permanents ou à défaut besoin d'un prestataire extérieur pour s'en charger. Certains événements comme le CPI (congrès des professionnel·les de l'information) ont maintenu les inscriptions payantes au même tarif.
- Le CPI québécois semblait contraignant pour les participants, organisé par une boîte privée donc très cadré.
- Les congrès européens ont été gratuits (Eblida, Naple...), et l'Ifla a été annulé en 2020.
- Témoignage du congrès de l'ACIM (RNBM) 2021 : en ligne et gratuit (report 2020 avec système de paiement écarté car trop compliqué, subvention du ministère obtenue pour basculer les RNBM en ligne et gratuitement, mais sollicitable uniquement 1 fois). Pour les exposants, est utilisée la formule salons de Zoom, mais il n'est pas possible de leur facturer autant qu'un stand, car le public est moins captif.
- D'autres acteurs ont fait leur congrès en ligne, avec salon des exposants sous forme de capsule vidéo, à fouiller.

- Dans le tchat : Spat semble proposer une plateforme exposants en ligne.
 - Besoin de clarifier les échéances et éviter les annulations en dernière minute. Quel moment propice à prendre une décision définitive ?
 - Le congrès n'est pas un sujet d'optimisme par rapport aux décisions gouvernementales. L'ABF ne peut pas ne rien faire sur l'année. Saisir l'opportunité du numérique pour maintenir un contact et proposer quelque chose. Abonnement Zoom, bonne idée.
 - Le report en visio à préparer d'emblée. Zoom offre la possibilité d'une partie accessible à tous + une partie sur inscription, à travailler. Demander aux prestataires de payer pour une présence en ligne ?
 - Les fournisseurs veulent vendre donc ne paieront pas pour une visibilité en ligne, ils font déjà des démos en visio aux bibliothèques sur demande et gratuitement.
 - Il y a des calculs financiers à faire => oui, et au-delà des manques à gagner, sur les pertes incontournables liées aux honoraires, frais de location-report-annulation si on part sur un congrès en ligne.
 - Il y a déjà eu un paiement de réalisé pour les frais de report du congrès ? => oui rémunération du travail fait par Spat en 2020.
 - Il faut absolument un temps de rencontre nationale même en ligne. Même gratuit. Déconnecter la décision associative de son volet économique. ET une fois la décision prise, voir comment on gère économiquement.
 - Il y a peu de chance que la situation sanitaire soit encline à nous réunir d'ici 4 mois.
 - Il y a besoin de décider rapidement, c'est intéressant de faire gratuit pour tous + certaines actions réservées aux adhérents qui donneraient un coup de pouce aux adhésions ? Format hybride qui continuerait à faire du lien et proposer des actions.
 - Quelles aides par rapport à report/modification/annulation du congrès. => Travail réalisé sur le congrès automne 2020 mais a priori l'ABF ne remplit pas les conditions donc ne peut pas en solliciter.
 - Si distanciel, la question de la reprise du programme pour transposition en ligne se pose. Le programme est ficelé comme un tout, mais peut-être pas comme un tout complètement déclinable en ligne ?
 - Imaginer un format différent pour garder l'entité globale du programme, sur 5 jours mais moins chargés ?
 - Refabrication à voir avec les intervenants avec adaptations des contenus.
 - Il faut penser dans le timing la communication à faire sur le programme et le lancement des inscriptions.
 - Des délais plus courts ne freinent pas les inscriptions quand la proposition est un évènement en ligne.
 - Les conférences introductives en guise de teasing pour jalonner l'ouverture d'un congrès virtuel ?
 - Il y a des perspectives à trouver en fonction des certitudes : les intervenants étrangers ne pourront probablement pas venir, rassembler beaucoup de monde semble impossible sans jauge, et l'automne n'est pas vraiment une solution à envisager d'emblée.
 - Rétropédalage usant pour les équipes de la région organisatrice. Pas contre relancer la machine mais à condition d'être plus assuré de cette machine.
 - La voie numérique est la voie de la raison.
 - Communiquer le plus tôt possible sur les réflexions en cours sur le congrès à destination des adhérents.
 - En résumé : Présentiel : peu de monde + risque d'annulation + moins d'intervenants possibles + rentrée financière mais aléatoire. Distanciel : plus accessible + aucun risque d'annulation + communication + intervenants plus accessibles mais moins de rentrée financière ou selon des termes à définir.
- Hélène fera un retour de la réunion du 9/02, un temps de visio dédié à cette question du congrès sera programmé dans le mois pour poursuivre la réflexion.

● Sujet à causer : rythme des réunions du CN

Habituellement 4 réunions du CN par an, sur une journée et en présentiel. La visio permet un autre rythme. Souhaitez-vous qu'on passe à un rythme plus régulier ? une fois tous les 2 mois ? sous forme de sessions courtes de 2h ou 2x2h comme là ? Des idées, des envies ?

Retours CN :

- Besoin de se voir pour avancer donc pourquoi pas, plus régulièrement et sur des formats courts.
- Enthousiasme sur les AG en présentiel, voir du monde et autre que ses collègues. Plus intéressant de se voir, même en visio, plus souvent.
- Des points particuliers de 2h par exemple une fois par mois, en mode "groupe de travail" sur des points précis à développer, en plus des CN généraux avec votes.
- Des sessions thématiques, et avec un tour de table des commissions.

=> trouver un rythme avec ordre du jour et sujets présentés à l'avance pour gagner du temps pour échanger directement en visio.

- **Motion à voter : adhésion glissante (de date à date)**

Le groupe Rhône-Alpes a déposé une motion pour mettre au vote la question du changement du mode d'adhésion, pour le passer d'année civile en année glissante (de date à date).

Cette question a été évoquée en [CN le 14 octobre 2019 \(p. 10-11\)](#) par Christian du Languedoc-Roussillon, avec différents points soulevés.

Elle est revenue sur la table à [l'AG de novembre dernier \(p.3\)](#) par le groupe Rhône-Alpes, et suscitait l'intérêt. Il était mentionné que le dossier serait à travailler par la commission Vie de l'asso et l'équipe permanente.

Où en est la réflexion :

- Des problématiques résolues : adhésion dissociée de l'abonnement à la revue, question du reçu fiscal car adhésion à cheval sur 2 ans.
- D'autres points encore à travailler mais rien d'insurmontable : les questions des statistiques, des relances d'adhésion, et de la période de "glissement" d'un mode de fonctionnement à un autre.
- Le passage à l'adhésion glissante devra être voté en AG, pour pouvoir modifier le règlement intérieur où est mentionné "année civile" (pas de quorum, mais modification à faire valider ensuite par le ministère de l'intérieur).

Retours CN :

- Ce modèle n'est pas courant de manière visible dans les associations, donc à creuser !
- Retours positifs de plusieurs groupes régionaux et commissions.
- Relance des adhésions au fil de l'année n'est pas un vrai problème, à automatiser. Permettrait aussi d'attirer des adhérents en plus.
- Pour les relances, on peut imaginer une relance systématique à tous par trimestre (coup de pub associatif).
- Mise à jour du règlement intérieur possible sans toucher aux statuts. Chantier à revoir dans un prochain CN.

Vote : passer d'un système d'adhésion en année civile en adhésion de date à date (dite glissante) :

Contre : 0. Abstention : 0. Pour : 17.

Proposition adoptée à l'unanimité, qui doit être confirmée par un vote en AG.

Après-midi : « formalisation d'un projet associatif ».

Présent-e-s : Martine Scius (BN/Alsace), Chantal Ferreux (BN/Bourgogne), Marie-Hélène Le Goff (Bretagne), Alice Bernard (BN/Centre), Élodie Bailly (VP Centre), Marie Pierre (Champagne-Ardenne), Anne-Marie Vaillant (Île-de-France), Dominique Conver (La Réunion), Loriane Demangeon (BN/Lorraine), Mélisande Ferry (Midi-Pyrénées), Claire Taillart (Normandie), Agnès Garrus (BN/Paca-Corse), Violaine Gaudin (Pays de la Loire), Stéphane Dumas (Rhône-Alpes), Hélène Brochard (BN/Accessibilités/Vie de l'asso), Xavier Galaup (Advocacy/VP Alsace), Dominique Lahary (Bibs en réseau), Monique Calinon (BU-BS), Christian Massault (Éthique), Julie Calmus (International), Mina Bouland (Jeunesse), Nicolas Perisse (Jeux), Eleonora Le Bohec Lettieri (Livr'exil), Pascal Wagner (Abis).
Catherine Menant, Aurélie Ayoudj, Mélanie Roson, Valérie Marchand, David Cilia.

Différents facteurs conjoncturels, principalement liés à la crise COVID (aussi le départ d'Olivia), impactent directement l'ABF et questionnent son avenir. Il y a des changements à mener, et des choix stratégiques à prendre. Une réponse peut consister en la définition, la formalisation d'un projet associatif co-construit et qui soit porteur de sens.

Nous avons besoin d'une "gouvernance consciente", qui a une base formalisée, documentée de l'activité, des acquis. Ce manque de documentation pour assurer la continuité fait qu'il y a une déperdition d'information au fil des mandats, on se retrouve à se poser les mêmes questionnements qu'il y a 5 ans, 10 ans (voire plus ?), tenir des débats sur les mêmes sujets, ce qui ralentit l'activité, l'évolution de l'asso.

Cet après-midi sera en 2 partie :

- Il s'agira d'abord de [présenter de manière plus détaillée cette mission et les différentes étapes](#), en vue de constituer un groupe de travail composé de membres du CN élargi, du Bureau et de l'équipe permanente.
- Dans un 2^e temps, le cercle se réduira avec les volontaires parmi vous qui souhaiteraient contribuer, afin d'amorcer concrètement le travail.

Suite à la présentation du travail à faire sur le projet associatif, 8 volontaires se sont proposé-e-s pour composer le comité stratégique. Les membres :

- Du bureau : Loriane (pilote), Chantal.
- Du CN élargi : Pascal (Abis) suppléé si besoin par Dominique (Bibenréseau, Éthique) ou Christian (Éthique), Eleonora (Livr'exil), Julie (International) suppléée si besoin par Éléonore (International), Monique (BU-BS).
- De l'équipe permanente : Aurélie, Valérie.